

LA MONTAGNE

Une aire de bivouac en projet sur l'Aubrac cantalien

Publié le 26/06/2024 à 09h04



Une aire pour encadrer la pratique © Joris Chaillou

À l'occasion de sa conférence tourisme, le Parc de l'Aubrac a présenté un projet d'éco-bivouac, une aire pour encadrer cette pratique en développement, prévue à Maurines.

« C'est un moment important, un exercice de démocratie locale, puisqu'on présente et on débat de nos projets avec nos partenaires. Mais c'est aussi l'occasion de montrer aux collectivités qu'on peut travailler avec eux, qu'on est complémentaire et non concurrent » résumait Marc Guibert, vice-président du PNR Aubrac, à l'issue de la conférence tourisme organisée à Chaudes-Aigues.

Une réunion durant lequel le Parc a accueilli le Fredon Occitanie pour une présentation de la charte « engagé pour le végétal », via laquelle l'organisme accompagne les professionnels, notamment l'hôtellerie de plein air, dans la mise en œuvre d'une gestion écologique des espaces végétalisés. Et présenté ses nouveautés en la matière. Au-delà de la communication sur les réseaux sociaux, de l'organisation de l'offre rando en ligne, ou de l'avancée de la marque « Valeurs Parc », un projet a été particulièrement mis en valeur.

Aménagements légers

La création future d'une aire éco-bivouac, en lieu et place du parking des 13 vents, surplombant les gorges du Bès à Maurines. Un projet porté par l'association Inter-Parcs du Massif central, pour plusieurs parcs régionaux, et qui devrait aboutir en fin d'année. « Le bivouac, ce n'est ni du camping sauvage ni du squat, c'est une pratique, tolérée mais encadrée, et qui se développe chez les pratiquants de sports de plein air en itinérance détaillait Joris Pesche, chargé de mission randonnée. Encore plus dans les endroits où il y a un manque d'hébergement.

Il s'agit d'accompagner cette pratique, et de la maîtriser en même temps. En créant une aire, on ne va pas concurrencer les campings : les gens auraient bivouaqué de toute façon.

Mais on va pouvoir sécuriser leur pratique. Comme ils font souvent du feu les pompiers sauront où intervenir. Et on va leur offrir le minimum de prestation qu'ils souhaitent. » En l'occurrence, sur un modèle éprouvé à Florac, en Lozère, dont l'aire a servi de modèle, des toilettes sèches, une plateforme pour dormir au sec, un mat pour accrocher les vélos avec des branches pour faire sécher le linge, voire une petite cabane, qui ne nécessiterait pas de permis de construire.

Confluence

Le lieu d'implantation, lui, a été choisi « parce qu'il y avait une volonté commune avec Saint-Flour communauté d'expérimenter ce type d'aire. Et à Maurines, on est à un lieu de confluence des pratiques, entre l'escalade et les sports nautiques dans les gorges, le GR de pays, le GR670 dont le nouveau tronçon passe par là, des circuits de trail et de VTT » reprenait l'agent.

Avant que Florent Marjou, en charge des sports à Saint-Flour communauté, n'ajoute que « cela s'insère dans notre programme d'action pour le développement des activités de pleine nature.

Il y a un besoin d'hébergement dans les secteurs de randonnées, et cela répond en plus aux nouvelles pratiques. Ce site pilote nous permettra de voir ce qu'il faut faire ou pas, comment gérer le fonctionnement, pour éventuellement le dupliquer à l'avenir.

Yann Bayssat